

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26102**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention « Management et gestion des organisations »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université Toulouse 1 Capitole, Institut national universitaire Champollion	Recteur de l'Académie, Chancelier des universités, Présidents des universités habilitées à délivrer les diplômes, Directeur de l'Institut National Universitaire Champollion

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

*Cette mention comprend les parcours types suivant :*

- **Systèmes d'Information Intégrés et Communication (SIIC)**
- **Gestion Financière et Commerciale des Risques des Organisations (GFCRO)**
- **Management et gestion des entreprises artisanales**
- **Management et gestion des entreprises agricoles**
- **Logistique et achats industriels**
- **Gestion des ressources humaines en PME**
- **Coaching**

*dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.*

*Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.*

- Analyse des documents de gestion d'une organisation (entreprise, collectivité, association...)
- Réalisation d'outils de gestion tels que budgets, prévisionnels et tableaux de bord
- Animation et gestion de projet
- Rédaction et schématisation des processus et procédures administratives
- Communication avec les acteurs internes et externes de l'entreprise
- Participation au management d'une équipe
- Conseil en organisation de l'entreprise
  
- Analyser les documents comptables, financiers et de gestion de l'entreprise.
- Etablir un prévisionnel financier
- Mobiliser les fondamentaux de la gestion et du pilotage de projet
- Réaliser et analyser un tableau de bord de gestion
- Décrire et schématiser un processus
- Rédiger des procédures et documents de communication relatifs à la gestion de l'entreprise, en utilisant le vocabulaire professionnel du management et de la gestion
- Participer à l'encadrement de proximité en gérant des plannings et en appliquant les procédures de management
- S'appuyer sur les techniques de recherche d'emploi pour conseiller et ou accompagner des demandes individuelles ou collectives
- Dialoguer avec les partenaires externes
- Animer des réunions
- Communiquer dans au moins une langue étrangère à l'oral et à l'écrit lre et analyser un document technique et/ou réglementaire dans une langue étrangère
  
- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- A Agriculture, sylviculture et pêche
- C Industrie manufacturière
- D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- F Construction
- G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- H Transports et entreposage
- J Information et communication
- K Activités financières et d'assurance
- M Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N Activités de services administratifs et de soutien
- S Autres activités de services
  - Assistant acheteur, logistique, contrôle de gestion
  - Assistant ressources humaines, paie
  - Technicien support (administration, système d'information...)
  - Chargé d'affaires
  - Assistant chef de projet
  - Coach professionnel

### Codes des fiches ROME les plus proches :

- M1204 : Contrôle de gestion
- M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1605 : Assistanat technique et administratif
- M1201 : Analyse et ingénierie financière
- M1501 : Assistanat en ressources humaines

### Réglementation d'activités :

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le grade de licence.

Quand les parcours-types identifient des blocs d'enseignement qui correspondent à des blocs de compétences, ceux-ci sont détaillés dans la fiche de l'établissement.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>

En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée. Accords européens ou internationaux

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Toulouse I en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Institut National Universitaire JF Champollion en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et article L613-4

##### Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme nationale de licence professionnelle

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>  
ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

<http://www.iae-toulouse.fr/statistiques-generales-licences-professionnelles-2012>

### Autres sources d'information :

Parcours GFCRO : <http://www.univ-tlse3.fr> [www.iut-tlse3.fr](http://www.iut-tlse3.fr)  
Parcours SIIC : <http://www.univ-tlse3.fr> [www.iut-tlse3.fr](http://www.iut-tlse3.fr)  
Parcours management et gestion des entreprises artisanales [www.univ-jfc.fr](http://www.univ-jfc.fr)  
Parcours management et gestion des entreprises agricoles [www.univ-jfc.fr](http://www.univ-jfc.fr)  
[Université Toulouse III Paul Sabatier](http://www.univ-tlse3.fr)  
[Université Toulouse I Capitole](http://www.univ-tlse3.fr)  
[Institut National Universitaire Jean-François Champollion](http://www.institut-jean-francois-champollion.fr)

### Lieu(x) de certification :

Université Toulouse I Capitole - - 2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9  
SAS CCI Formation 82 - 22 allées de Mortarieu - 82000 Montauban  
Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9  
Institut National Universitaire Jean-François Champollion - Place Verdun 81012 ALBI Cedex 9

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse  
Auch  
Albi  
Montauban  
Tarbes

### Historique de la certification :

Jusqu'en 2015, la mention Management et gestion des organisations était enregistrée sous les dénominations nationales « Management des organisations », « Commerce », « Gestion des Ressources Humaines ».

Parcours GFCRO :

- Jusqu'en 2015, le parcours type Gestion Financière et Commerciale des Risques des Organisations était enregistré sous la dénomination nationale « Management des organisations spécialité Gestion Financière et Commerciale des Risques des Organisations ».

Parcours SIIC :

- Jusqu'en 2015, le parcours type Systèmes d'Information Intégrés et Communication était enregistré sous la dénomination nationale « Management des organisations spécialité Systèmes d'Information Intégrés et Communication ».

Parcours management et gestion des entreprises artisanales :

- Jusqu'en 2015, le parcours type management et gestion des entreprises artisanales était enregistré sous la dénomination nationale « management et développement durable des petites et moyennes organisations, parcours entreprises artisanales ».

Parcours management et gestion des entreprises agricoles :

- Jusqu'en 2015, le parcours type management et gestion des entreprises agricoles était enregistré sous la dénomination nationale « management et développement durable des petites et moyennes organisations, parcours entreprises agricoles ».

Parcours Logistique et achats industriels :

- Jusqu'en 2015, le parcours type « Logistique et achats industriels » était enregistré sous la dénomination de la mention « Commerce » spécialité « Acheteur Industriel ».

Parcours Gestion des ressources humaines en PME :

- Jusqu'en 2015, le parcours type « Gestion des ressources humaines en PME » était enregistré sous la dénomination de la mention « Gestion des Ressources Humaines » spécialité « Gestion des ressources humaines en PME ».

Parcours Coaching :

A la rentrée 2016, le parcours type « Coaching » est créé.

Cette fiche mention émane des anciennes fiches RNCP n° 5905 - 5904